



le 09/09/2014

SE-UNSA
sections 54-55-57-88

à

- Monsieur le Recteur de l'Académie de Nancy-Metz
- copie à IA-DASEN 54 - 55 - 57 - 88

objet : organisation de la consultation sur les programmes

Monsieur le Recteur,

Ayant pris connaissance sur le PIAL des modalités arrêtées au niveau de l'académie pour la consultation sur les programmes, nous nous permettons, au nom des sections départementales du SE-UNSA de l'académie, de vous faire part de quelques remarques.

En premier lieu, nous sommes étonnés de n'avoir eu connaissance de cette information qu'à l'occasion d'une consultation du PIAL. En tant que responsables d'une organisation représentative fortement impliquée dans l'évolution pédagogique du métier d'enseignant, nous aurions apprécié être informés officiellement et directement. Peut-être que les questions que nous nous posons actuellement auraient alors eu des réponses nous évitant ainsi de vous solliciter par le présent courrier.

Vous avez unilatéralement choisi la date du lundi 13 octobre après-midi pour banaliser un temps de classe pour les enseignants. Par conséquent, les élèves n'auront donc pas classe au cours de cette après-midi. Les questions qui nous viennent immédiatement à l'esprit, et que ne manqueront pas de se poser nos collègues, sont les suivantes :

- Les élèves seront-ils "gardés" l'après-midi et si oui par qui ? Dans le premier degré, les enseignants ne pouvant pas se réunir et surveiller les élèves en même temps, les collectivités locales ont-elles été contactées pour mettre en place un service d'accueil ? Si oui, quelles sont leurs réponses ?

- Si les élèves ne sont pas "gardés", comment rentrent-ils chez eux quand ils n'habitent pas dans la commune de l'établissement scolaire ? Vous n'êtes pas sans connaître les difficultés d'organisation des transports scolaires, en particulier dans les secteurs ruraux. Les conseils généraux, responsables des transports, ont-ils été consultés préalablement ? Si oui, quelles sont leurs réponses ? Ou alors est-ce que ce sera aux parents d'élèves de s'organiser pour récupérer leurs enfants à l'école ?

- Comment seront articulés les transports et les restaurations scolaires ce lundi ?

- Dans le premier degré quelques écoles dans l'académie n'ont pas cours le lundi après-midi. Comment peut-on banaliser un temps de classe qui n'existe donc pas ?

Nous ne vous cachons pas que, pour les sections du SE-UNSA de l'académie de Nancy-Metz, il aurait été plus simple de banaliser un mercredi matin.

Restant à disposition pour échanger sur ce sujet, nous vous prions de croire, monsieur le Recteur, en l'expression de notre plus respectueuse considération.



Magali LECLAIRE
SE-UNSA 54



Ludovic LERAT
SE-UNSA 55



Audrey DEVIN
SE-UNSA 57



Marie SAVOY
SE-UNSA 88

Copie pour information :
- UNSA Education Lorraine
- SE-UNSA siège national